



CANDIDAT ARBITRE - FOOTBALL À 11

ANNEXE



ÊTRE ARBITRE OFFICIEL :

Vous souhaitez devenir arbitre de football, ce choix demande beaucoup d'exigence et d'abnégation.

Être arbitre c'est avant tout être au service du jeu et veiller à la sécurité des joueurs.

Être arbitre c'est avoir du respect pour les joueurs, les éducateurs et ses collègues.

Être arbitre c'est savoir prendre ses responsabilités et agir vite et dans l'instant, il n'y a pas de ralenti, pas de retour en arrière, vous déciderez seul.

Être arbitre c'est prendre la bonne décision au bon moment, c'est avoir de l'autorité et ne pas être autoritaire.

Arbitrer est une activité qui exige une grande capacité de concentration et une excellente condition physique.

Arbitrer c'est pouvoir rester objectif en toutes circonstances et pour cela il n'y a qu'une seule manière : avoir une parfaite connaissance du règlement, c'est une règle d'or.

DEVENIR ARBITRE OFFICIEL :

Les formations d'arbitre se déroulent sur trois week-ends. Un enseignement théorique et pratique est dispensé par des formateurs hautement qualifiés, les intervenants, arbitres et formateurs, sont agréés par la Fédération Française de Football. La fin de la formation est sanctionnée par un examen qui se déroule en deux phases. Une épreuve théorique portant sur les lois du jeu et les formalités administratives, à l'issue de laquelle si le candidat est reçu celui-ci est convoqué pour l'exercice pratique.

Le candidat ayant passé les épreuves avec succès sera proposé, par la Commission de l'Arbitrage, au Comité Directeur pour sa nomination à la fonction d'arbitre officiel.

LE TARIF :

La FFF a déterminé nationalement le tarif des frais pédagogiques qui s'élèvent à 90€ (quatre-vingt-dix euros) (incluant le livre des lois du jeu).

Les frais de restauration s'élevant, quant à eux, à 60€ (soixante euros).

Je confirme avoir pris connaissance des dispositions concernant les règles de remboursement de la caution

Cachet du Club

Signature du Candidat

Signature du représentant légal (pour Candidat MINEUR)

(Si le candidat arbitre est
présenté par un club)